

MODIFICATION DE PROGRAMME N°2 – FICHE PROJET

Pôle 1. RÊ(NO)VE TON QUARTIER

Opération 1.8 « Tracé de l'eau »

Type d'opération : Requalification des espaces publics

Porteur de l'opération : Commune de Forest

| SITUATION | PROPRIÉTAIRE | NATURE DU LIEU | SURFACES D'INTERVENTION |
|---|-------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Chemin d'accès | SNCB | Voirie en mauvais état | 3.759 m ² |
| Talus d'accès à la gare de Forest Est | SNCB | Talus | 447 m ² |
| Square du 8 mai | Commune de Forest | Plaine de jeux et accès aux quais | 835 m ² |
| Avenue Victor Rousseau 215-300 | Commune de Forest | Voirie | 2.248 m ² |
| Rue J-B Vanpé | Commune de Forest | Voirie | 444 m ² |
| Place Saint-Denis | Commune de Forest | Place | 1.350 m ² |
| Square rue du Dries 37-41 et 52-66, rue de l'Eau 38-66 | Commune de Forest | Place | 1.486 m ² |

JUSTIFICATION DE LA MODIFICATION

L'opération reste identique à ce qui a été présenté lors de la modification de programme n°1.

Seule la répartition des financements a été modifiée pour inclure 15% du financement des travaux et études liées au suivi du chantier sur fonds propres de la Commune. Cela afin de garantir une réalisation du chantier et sa réception provisoire dans les meilleures conditions. Cette opération sert également de tampon pour équilibrer la répartition 95% - 5% entre la participation régionale et communale du CQD Abbaye.

PLANNING DE L'OPÉRATION

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|--|--|-------------------------------------|---|------|
| AUTEUR PROJET Rédaction programme et avis de marché Juillet : Publication AM | Janvier : Désignation candidats Mai : Remise des offres Juin : Sélection Août : Début mission auteur de projet Décembre : Clôture phase 1 <i>Étude hydrologique</i> | Janvier : Finalisation <i>Avant-projet</i> Mars : Introduction PU Octobre : Obtention PU TRAVAUX Octobre : Publication avis marché Décembre : Réception offres | Avril : Début du chantier | Septembre : Réception provisoire chantier | |

Ce planning prend en compte la nécessité d'intégrer les recommandations des deux premières phases de l'opération 2.3 *Étude de mobilité Centre civique*, les modalités de collaborations définies entre la Commune, la Région et la STIB notamment sur le réaménagement de la liaison place Saint-Denis/rue Vanpé et l'évolution de l'opération 3.5 *Pôle culturel ABY*.





BUDGET DÉTAILLÉ APRÈS MODIFICATION PROGRAMME N°2

